

UN1TÉ

CRS UPR ÉPARGNE CET



UN1TÉ A RAISON !

Le DTT (Département du Temps de Travail)
de la DRHFS nous donne raison !

➔ 1 JOUR CET ÉPARGNÉ

=

08H21 DE RCCS ET NON 09H50

UN1TÉ demande à ce que les heures
indûment prélevées à tous les
fonctionnaires soient recreditées
et de manière rétroactive.



POUR LE RESPECT DE VOS DROITS ET LA TECHNICITÉ, REJOIGNEZ UN1TÉ !!!